

Année scolaire – 2022-2023
Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 22 novembre 2022

Présents titulaires : Mme CABIOCH Anne-Laure, Mr BAREAU MARTINEAU Yann, Mr JULLIOT Emmanuel, Mme Floriane RENAUD, Mme SAILLANT Nadège, M. LECOMTE Christophe, Mme BOIVIN Maud, Mme DESPREZ Béatrice, Mme DUBOIS Christelle, Mr TOREAU Anthony, Mme CANTIN Véronique, Mme BELIN-LUSTRO Pascale, Mme GUYON Stéphanie, Mme OLIVIER Béatrice, Mme HOREAU Nathalie, M. SAUTON Lucas, M. DOUCET Hugo

Présents suppléants : Mme GUIMONT, M. LEGENDRE Christophe

Absents Excusés : M. LEMONNIER Thierry, Mme PICANTIN Audrey

Invitée : Mme JENVRIN, agent comptable

Le quorum étant atteint avec 20 membres présents, Mme CABIOCH les remercie de leur présence et ouvre la séance à 18h05. M. Legendre accepte le secrétariat de séance.

Mme CABIOCH présente l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1) QUESTIONS PEDAGOGIQUES :

- Approbation du procès-verbal du C.A. du mardi 11 octobre 2022

2) QUESTIONS FONCTIONNEMENT

- Installation du conseil d'administration
- Installation des différentes commissions
- Règlement intérieur du C.A
- Bilan du PPMS
- Information sur la sectorisation

3) QUESTIONS FINANCIERES

- Budget 2023
- DBM sur les fluides

4) QUESTIONS DIVERSES :

- Déroulement des conseils de classe : harmonisation des informations transmises
- Fête du collège : organisation et place de la FCPE

1. QUESTIONS PEDAGOGIQUES

Madame La Principale demande si des remarques sont à faire sur le procès-verbal du C.A du mardi 11 octobre 2022. Aucune remarque n'est faite.

VOTE 1 : Procès-verbal du CA du 11 octobre 2022 approuvé à l'unanimité des 19 votants.

2. QUESTIONS FONCTIONNEMENT

- Installation du conseil d'administration, avec un tour de table de présentation. 24 membres siègent au conseil d'administration, le quorum est donc donc 13 personnes présentes.
- Installation des différentes commissions : Mme Cabioch énumère les personnes affectées dans les différentes commissions.
- Règlement intérieur du C.A 2022-2023 : Mme Cabioch rappelle le fonctionnement d'un C.A.

Arrivée de M Guillemet Rémi

- Bilan du PPMS : Mme Cabioch présente le bilan du PPMS. Le PPMS « intrusion de personnes malveillantes » s'est très bien déroulé. Celui-ci a été supervisé par l'adjudant Charrière de la brigade de Ballon. Il est à noter qu'il y a 3 boutons d'alarme PPMS dans les lieux suivants : La loge, le bureau de la principale et le

bureau du CPE. Tout adulte est apte à déclencher l'alarme. Mme Cabioch précise que l'alarme n'est pas entendue au gymnase. Cependant avec l'application Tchap, il est possible de communiquer avec les enseignants d'EPS ou les autres personnels. L'idée de déporter l'alarme vers le gymnase est également évoquée.

- Entrée/Sortie : depuis le début d'année, les élèves doivent à présent montrer leur carnet de liaison à l'entrée pour éviter l'intrusion d'élèves dans la masse ... et en sortant il en est de même pour cette fois veiller que les élèves sortent suivant leur emploi du temps. Le portique doit toujours rester fermé en journée.

3. QUESTIONS FINANCIERES

- Bilan financier Sorties séjours 2022 : Mme Renaud présente les sorties et séjours 2022 qui ont eu lieu au collège. Le coût est finalement plus élevé que ce qui a été budgétisé.

VOTE 2 : Bilan financier sortie/séjours 2022 approuvé à l'unanimité des 20 votants.

- Budget sorties/voyages 2023 : Mme Renaud présente la part du FSE, de l'AS et du collège dans le financement de ces sorties :

La part FSE s'élève à 12160 Euros

La part AS (pour le voyage à Morzine) s'élève à 2700 Euros

La part collège s'élève à 16 026.21 Euros.

Arrivée de M Chanteloup Mickaël

- Pour le moment le collège est à la recherche de cars pour le voyage en Italie, les réservations étant faites pour l'hébergement.

- Il en est de même pour la sortie Peace & Love, le devis proposé pour aller au Mans étant trop coûteux (1 600 €)

VOTE 3 : Budget sorties/voyages 2023 approuvé à l'unanimité des 21 votants

Mme DESPREZ précise qu'il faut changer 2022, en 2023 sur la date de la sortie prévue à Bayeux.

- Participation des familles : Mme Renaud précise le montant de la part des familles pour les sorties/voyages 2023.

VOTE 4 : Montant de la participation familles sorties/voyages 2023 approuvé à l'unanimité des 21 votants

Arrivée de Mme PATIGNIEZ Harmonie, et Mme BOITTIN Estelle

- Budget 2023 :

Mme Renaud présente les 6 principes budgétaires ainsi que la structure budgétaire.

Mme GUYON (parent d'élèves) souhaiterait que les parents reçoivent ces documents pour mieux comprendre les sigles utilisés dans le budget.

Mme Renaud présente les tarifs de restauration 2023. Ils seront en augmentation au 1^{er} janvier 2023. Les prix sont décidés par le Conseil départemental. Elle précise que le département octroiera sur les factures une remise forfaitaire de 20% à partir du 2^{ème} enfant de la même famille inscrit au restaurant scolaire du collège (sans condition de ressource).

Mme Guyon demande le nombre de boursiers au collège, Mme Renaud indique qu'il y en a 59 (34 au Taux 1 ; 18 au taux 2 et 7 au taux 3)

Mme Renaud précise que le département attribuera, à partir de mars 2023, une dotation complémentaire afin de palier à l'augmentation des tarifs de l'énergie à venir.

M Guillemet demande si la situation économique actuelle aura un impact sur notre budget énergétique de 2022. Mme Renaud informe que le budget alloué au gaz et à l'électricité en 2022 a été surévalué ce qui nous permet de disposer des fonds nécessaires pour cette fin d'année.

Mme Renaud fait une synthèse financière et précise la répartition du budget par service :

- Vie de l'élève : Mme Renaud indique qu'il n'y aura pas de planning familial pour les élèves de 5^{ème} en 2023.

- Administration et logistique : Mme Renaud explique qu'il faut effectuer un prélèvement de précaution sur les fonds de réserves de 8000 Euros en vue d'anticiper les commandes de produits d'entretien jusqu'en décembre 2022. Mme Cabioch explique notamment que les élèves (filles) du collège utilisent énormément d'essuie main dans les toilettes.

VOTE 5 : Autorisation d'un prélèvement de 8000 euros sur les fonds de réserve pour les produits d'entretien approuvée à l'unanimité des 23 votants.

- Mme Jenvrin explique qu'il faut ventiler la subvention pour les droits de reproduction des manuels scolaires qui n'a pas été utilisée vers l'achat de carnet de correspondance. Ceci afin de ne pas perdre en dotation pour les futures années.

VOTE 6 : Autorisation de ventilation de la subvention pour les droits de reproduction des manuels vers les carnets de correspondance approuvée à l'unanimité des 23 votants

VOTE 7 : Vote global du budget, avec le prélèvement sur fonds de réserve de 4238,41 € pour le Service ALO et 2187 € pour l'achat d'un copieur pour la salle des professeurs approuvé à l'unanimité des 23 votants.

- **Information sur la sectorisation** : Mme CANTIN, représentant le département, présente la nouvelle sectorisation qui s'appliquera à la rentrée 2023. L'école primaire de la Bazoge sera dorénavant sectorisée sur le collège de Sainte Jamme sur Sarthe pour désenclaver le collège de la Madeleine au Mans. Cela commencera sur le niveau 6eme.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- L'élève Hugo Doucet demande si l'interdiction du port de crop top est toujours interdite au collège. Mme Cabioch lui répond que c'est toujours d'actualité.

- Mme Desprez demande s'il serait possible de changer le nom de la salle des professeurs en « salle des personnels ». Mme Cabioch et les enseignants de technologie (M. Chanteloup et M. Guillemet) à l'origine de la signalétique du collège répondent que c'est tout à fait possible.

- Déroulement des conseils de classe : harmonisation des informations transmises. Les parents d'élèves souhaiteraient avoir un bilan de la classe écrit par chaque professeur pour les conseils de classe. Mme Cabioch répond qu'elle informera les professeurs de cette décision.

- Fête du collège : organisation et place de la FCPE. Mme Cabioch précise la date de la fête du collège : 20 juin 2023. Les parents souhaiteraient savoir quelle serait leur place au sein de la fête du collège. Ils pourraient tenir un stand FCPE, faire la tombola et profiter d'un moment de présentation de la FCPE à l'ensemble des parents d'élèves présents. Mme Dubois précise que lors des précédentes fêtes, le FSE profitait de cette fête pour faire une remise symbolique du chèque de la FCPE au FSE.

- Mme Cabioch précise les dates des réunions parents/professeurs à venir et les journées de visite des CM2 en décembre. Elle explique qu'elle ira dans les écoles primaires du secteur en janvier pour présenter le collège aux CM1/CM2. Elle souhaiterait être accompagnée d'enseignants et de parents d'élèves.

- Les portes-ouvertes du collège auront lieu le 21 janvier.

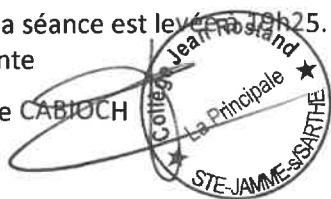
- Le voyage à Morzine aura lieu du 30 janvier au 4 février.

- Le prochain CA aura lieu le 31 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

La Présidente

Anne-Laure CABIOCH



Le secrétaire de séance

Christophe LEGENDRE

